

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

LA REUNION DES ETATS GENERAUX :

UN ACTE FONDATEUR...

Convoqués pour résoudre la crise financière, à laquelle les finances royales étaient confrontées, les Etats Généraux furent, avant même leur réunion, le point de convergence de toutes les espérances, de toutes les passions. Très vite le simple cadre initial, celui de la gestion de la crise, fut dépassé. Pour le Tiers, il s'agissait avant tout d'officialiser sa prépondérance théorique, de passer outre les siècles de domination et de soumission aux deux ordres privilégiés, Clergé et Noblesse.

Depuis le début du siècle, l'idéologie des Lumières, les progrès scientifiques, la crise économique avaient doté «l'opinion» d'un nouvel esprit critique tourné non plus contre tel ou tel chatelain, chanoine ou courtisan mais contre le système social en lui-même, désormais dans son ensemble et non en fonction de son expression locale quotidienne. Si le Tiers n'était pas uniforme dans sa critique, la Noblesse ne l'était pas non plus dans sa défense du système. En témoignent les premières semaines qui suivirent le 5 mai, date d'ouverture des Etats Généraux. Il s'agissait pour le Tiers de s'affirmer, d'obtenir coûte que coûte le vote par tête, d'envoyer aux oubliettes le vote par ordre prévu par le règlement. Les premières escarmouches eurent lieu autour de la « vérification des pouvoirs», en fait la reconnaissance pour chaque élu de son statut de Député. Le Tiers exigeait une vérification commune et non par ordre, ce qui fut refusé par les représentants de la Noblesse. Conscient de son «bon droit», de sa représentativité, porté par toute la «Nation» et les milliers de cahiers de doléance, le Tiers opta, sous la conduite de Sieyès et Mirabeau, pour une attitude ferme et intransigeante. Conforté par le «bas clergé», la frange la plus démunie et la plus populaire de cet ordre, il décida le 17 juin de se nommer «Assemblée Nationale» ce qui fut adopté par 491 voix contre 90. Le 20 ils trouvèrent porte close et se dirigèrent vers la salle du jeu de paume où fut prêté le fameux serment, acte consacrant une démarche éminemment politique et une formidable espérance.

Le 24 juin la grande majorité du clergé se joignit à l'«Assemblée Nationale», suivie le 25 par 47 députés de la noblesse. Le 27, le Roi enjoignit « sa fidèle noblesse» de siéger avec les deux ordres...

Les premiers jalons amenant à l'égalité de tous devant la loi avaient été posés, elle ne fut définitivement acquise que dans la nuit du 1^{er} août 1789 ; les privilèges furent abolis...

Benoît FRICAUD

LES GRANDES FIGURES DE LA REVOLUTION

* Babeuf *

MAZAURIC (Claude). - Babeuf, écrits. - Paris : Messidor, 1988.

* Condorcet *

BADINTER (Elisabeth), BADINTER (Robert). - Condorcet: un intellectuel en politique. - Paris : Fayard, 1988.

* Danton *

Sur Danton in : LEFEBVRE (Georges). - Etudes sur la Révolution française. - Paris : P.U.F., 1963.

* Desmoulins *

BERTAUD (Jean-Paul). - Camille et Lucile Desmoulins, un couple dans la tourmente. - Paris : Presses de la Renaissance, 1986.

* Marat *

VOVELLE (Michel). - Marat, textes choisis. - Paris : Ed. Sociales, 1981.

* Mirabeau *

CHAUSSINAND-NOGARET (Guy). - Mirabeau. - Paris : Seuil, 1984. - (Points).

* Robespierre *

GUILLEMIN (Henri). - Robespierre. - Paris : Seuil, 1987.

* Madame Roland *

Mémoires, prés. par Paul de Roux. - Paris : Mercure de France, 1986.
CHAUSSINAND-NOGARET (Guy). - Une femme en Révolution. - Paris : Seuil, 1985.

* Saint Just *

VINOT (Bernard). - Saint Just. - Paris : Fayard, 1985.

* Sieyès *

BASTID (P.). - Sieyès et sa pensée. - Paris : Hachette, 1970.

* Louis XVI *

LEVER (Evelyne). - Louis XVI. - Paris : Fayard, 1985.

1789 : une chronologie des événements courants

2 juin A la Chambre du Clergé, un curé se prononce en faveur de la réunion avec le Tiers et pour le vote par tête.

4 juin Louis-Joseph-Xavier-François de France, Dauphin, âgé de 7 ans meurt au château de Meudon. Le Duc de Normandie, second fils du Roi et âgé de 4 ans est déclaré Dauphin par le Roi.

6 juin Le Tiers et le Clergé, à la surprise générale se concertent pour examiner la situation préoccupante des prix et des denrées de première nécessité.

10 juin L'Abbé Sieyès propose d'adresser au Clergé et à la Noblesse une sommation pour venir procéder en commun à la vérification des pouvoirs. La proposition est adoptée.

12 juin Une députation du Tiers invite la noblesse et le clergé à venir dans la salle commune, et leur annonce que tous les pouvoirs seront vérifiés ce jour «tant en l'absence qu'en présence des députés privilégiés».

13 juin L'appel lancé la veille par le Tiers se poursuit, trois curés se joignent alors au Tiers, ils seront suivis le lendemain par six autres.

17 juin Proposé par le Député Legrand, du Berry, puis repris par Sieyès, le terme d'Assemblée Nationale est adopté par 491 voix contre 90.

19 juin Séance du Conseil à Marly. Necker propose un plan de réformes urgentes, afin de se concilier le Tiers : égalité fiscale, accès de tous les Français aux charges publiques, instauration du vote par tête pour les prochains Etats Généraux. Après deux heures d'après discussions, Louis XVI semble favorable au projet, mais celui-ci est repoussé après une intervention extérieure.... La reine ?

20 juin Les députés du Tiers trouvent porte close et se rendent à la salle du jeu de paume où ils prêtent serment « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie sur des fondements solides.

24 juin La majorité du Clergé rejoint l'Assemblée Nationale, sous les acclamations des députés. Il s'en trouve 151 présents contre 143 absents. La veille le roi avait déclaré nulles, illégales et inconstitutionnelles les délibérations du Tiers.

25 juin 47 députés de la noblesse rejoignent l'Assemblée.

27 juin Le Roi écrit une lettre à sa « fidèle noblesse » pour l'engager à se réunir sans délai aux deux ordres.